



Essonne

Communiqué de presse

Evry, le 23 janvier 2013

Le Secours Catholique de l'Essonne s'insurge contre la création d'une classe « ethnique » à Ris-Orangis

Depuis le 21 janvier 2013, Stéphane RAFFALLI, Maire de Ris-Orangis, a finalement accepté de scolariser les enfants Roms de sa commune. Tous les arguments fallacieux qui étaient opposés depuis le mois de septembre 2012 aux familles et aux associations sont subitement devenus caduques. Et pourtant c'est une bien mauvaise nouvelle !

En effet, les enfants Roms âgés de 3 à 11 ans ont été regroupés dans une seule classe « multi-niveaux » et installés dans une salle annexe d'un gymnase, l'accès à la cantine de l'ensemble scolaire - distant de 100 mètres - leur étant interdit.

Le Secours Catholique de l'Essonne ne peut que s'indigner de la création de cette classe « ethnique » qui permet ainsi au Maire de Ris-Orangis de s'affranchir de la loi républicaine et des engagements internationaux de notre pays (via la CIDE – Convention Internationale des Droits de l'Enfant).

Le Secours Catholique de l'Essonne ne comprend pas comment – et pourquoi - l'Inspection Académique de l'Essonne a pu valider cette création de classe en mettant à disposition du personnel enseignant.

Le Secours Catholique de l'Essonne rappelle le droit inconditionnel à la scolarisation des enfants et exige que les enfants Roms de Ris-Orangis rejoignent les classes des écoles de la ville en ayant accès aux cantines scolaires.

Le Secours Catholique de l'Essonne renouvèle sa demande de rencontre avec Stéphane RAFFALLI afin d'aborder globalement et dans la confiance, la difficile question des Roms dans notre département, plus particulièrement à Ris-Orangis.

Contact presse

Laurent Lurton, Délégué de l'Essonne
06.47.48.39.29
delegue.910@secours-catholique.org



facebook.com/secourscatholique.delessonne